

Poste vacant

Le Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, service Recherche scientifique et Recherche appliquée, engage sous le statut d'employé de l'Etat pour un emploi à mi-temps et à durée déterminée

un(e) secrétaire (m/f)
(Carrière D)

Formation: diplôme de fin d'études secondaires ou secondaires techniques

Qualités demandées: savoir s'exprimer (oral et écrit) en français, anglais et allemand, aisance en dactylographie.

Une expérience professionnelle antérieure et une expérience du travail sur PC sont un avantage.

Les demandes écrites accompagnées du curriculum vitae et d'une copie des diplômes sont à adresser pour le 4 novembre 2001 au plus tard au Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Service R&D, Bureau 1.15, 20, Montée de la Pétrusse, L-2912 Luxembourg.

Ministère des Travaux Publics

Administration des Bâtiments Publics

Division des Services Régionaux

Avis

d'adjudication

Le jeudi 8 novembre 2001 à 10:00 heures du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St. Esprit à Luxembourg, à l'ouverture des soumissions concernant les travaux ci-après à exécuter dans l'intérêt du

Service des médias,
21, rue Large à Luxembourg

Transformations intérieures

Envergure de l'objet: 110 m³ béton (B25)

Les travaux sont adjugés en bloc sur prix unitaires.

Le début des travaux est pré-

vu pour le mois de février 2002.

La durée prévisible des travaux est de 150 jours ouvrables.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant de retirer la dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics
"Soumissions"

Boîte Postale 112

L-2011 Luxembourg

Télécopieur: 46 19 19 - 323

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration au plus tôt à partir du jeudi 18 octobre 2001

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 28 et 29 du règlement grand-ducal du 2 janvier 1989 et portant l'inscription: "**Soumission pour les travaux ...**" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St. Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Luxembourg, le 15 octobre 2001
La Ministre des Travaux Publics,
Erna Hennicot-Schoepges

Ministère des Transports

Administration de l'Aéroport de Luxembourg

Avis d'adjudication

Le mercredi 07 novembre 2001 à 10.00 hrs, il sera procédé, à l'administration de l'aéroport de Luxembourg (ancien complexe aéroportuaire, salle de conférence), à l'ouverture de la soumission concernant la fourniture

d'une voiture de direction.

Les cahiers des charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des intéressés au secrétariat de l'administration de l'aéroport, Aéroport de Luxembourg, 4,

rte de Trêves, L-2632 Luxembourg-Findel.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 28 et 29 du règlement grand-ducal du 02 janvier 1989, et portant l'inscription: "**Soumission d'une voiture de direction**", doivent se trouver au secrétariat de l'administration de l'aéroport de Luxembourg (B.P. 273, L-2012 Luxembourg) avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Appel à candidatures

dans le cadre du DOCUP 2000-2006 du Fonds social européen au titre de l'objectif 3

Le document unique de programmation (DOCUP) du FSE pour la période 2000-2006 au titre de l'objectif 3, arrêté par la Commission Européenne le 8 août 2000, prévoit pour le Grand-Duché de Luxembourg l'orientation de la politique de l'emploi conformément aux axes prioritaires suivants:

1. Prévention du chômage et politiques actives de l'emploi
2. Intégration sociale et égalité des chances pour tous
3. Life long learning & promotion de l'esprit d'entreprise et amélioration/adaptabilité d'un salariat qualifié
4. Egalité des chances
5. Assistance technique

Suite à un premier appel à candidatures en 2000, le comité de sélection à composition tripartite a retenu 49 projets qui couvrent la majorité des mesures prévues par le DOCUP.

Dans un souci de complémentarité, le présent appel à candidatures s'adresse donc de manière prioritaire aux mesures du DOCUP 2000-2006 qui ne sont jusqu'à présent pas encore couvertes, à savoir:

1. **Axe 3: Life long learning et promotion d'un salariat qualifié**
Mesure 5: Egalité des chances

Les projets à introduire dans le cadre de cette mesure se concentreront **sur la recherche de nouvelles formes d'organisation du travail**, dont notamment le télétravail, afin de permettre une meilleure conciliation entre vie professionnelle et responsabilités familiales.

Les actions concerneront des salariés respectivement des chômeurs dont l'employabilité et l'adaptabilité devront être améliorées en vue de leur (ré)intégration sur le marché du travail.

2. **Axe 4: Egalité des chances**
Mesure 2: Faciliter l'activité professionnelle des femmes par des structures de garde d'enfants

Les projets à présenter dans le cadre de cette mesure au-

ront comme objectif une augmentation du taux d'emploi féminin par une **amélioration de l'offre de garde d'enfants.**

Les usagers des projets devront être exclusivement de sexe féminin: femmes, jeunes ou adultes, en activité ou ayant interrompu leur carrière professionnelle pour des raisons familiales

Les projets à présenter couvriront une période maximale allant du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2003.

Les dossiers contiendront notamment:

- une description détaillée de l'action à mener
- les objectifs qualitatifs visés et leur conformité avec les axes/mesures du DOCUP 2000-2006
- les objectifs quantifiés tels que le nombre d'usagers, l'intensité et la durée de l'action
- un budget détaillé retenant par année les dépenses prévisionnelles ainsi que le plan de financement prévisionnel.

Pour toute information supplémentaire veuillez consulter le site du Ministère du Travail et de l'Emploi: www.mt.etat.lu

- le document unique de programmation du PSE pour la période 2000-2006 au titre de l'objectif 3
- le complément de programmation
- le guide de l'utilisateur
- la fiche de candidature

Les projets sont à introduire au Ministère du Travail et de l'Emploi, Cellule Emploi, 26, rue Zithe L-2939 Luxembourg, pour le 15 novembre 2001 au plus tard.

Administration des Eaux et Forêts

Cantonement forestier de Luxembourg-Est

Avis d'adjudication

Le **lundi 5 novembre 2001 à 15.00 heures**, il sera procédé aux bureaux du cantonnement de Luxembourg-Est, 3, rue Neihaisgen, L-2633 Senningerberg, à l'ouverture des offres concernant

la construction de chemins forestiers dans la forêt Domaniale de Gruenewald
Lot 1: Longueur 350m (Triage de Gruenewald-Waldhof)
Lot 2: Longueur 2500m (Triage de Gruenewald-Kiem)

Les offres conformes aux dispositions de la loi du 4 avril 1974 concernant le régime des marchés publics de travaux et de fournitures ainsi que du règlement grand-ducal du 2 janvier 1989 et portant l'inscription "Offre pour ..." doivent se trouver aux bureaux du cantonnement de Luxembourg-Est avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Service d'Economie rurale

115, rue de Hollerich

L-1741 Luxembourg

Avis d'adjudication

du 22 octobre 2001

Mesures spéciales de soutien dans le secteur de la viande bovine

(sous réserve de l'ouverture de la procédure d'adjudication par la Commission européenne)

1. Dans le cadre de l'application du règlement (CE) n° 690/2001 de la Commission du 3 avril 2001 relatif à des mesures spéciales de soutien dans le secteur de la viande bovine, le Service d'Economie Rurale (SER), agissant en sa qualité d'organisme d'intervention du Grand-Duché de Luxembourg pour la viande bovine, achète des carcasses ou des demi-carcasses réfrigérées de bovins de plus de 30 mois appartenant à une des catégories suivantes:

catégorie B, animaux mâles non castrés;
catégorie D, animaux femelles ayant déjà vêlé;
catégorie E, animaux femelles n'ayant pas encore vêlé.

2. Les établissements d'abattage agréés du secteur bovin ou les négociants en bétail ou viande, qui font procéder à l'abattage pour leur propre compte et qui sont inscrits au registre national de TVA, peuvent déposer des offres au SER.

3. Les offres doivent porter sur au moins 10 tonnes du produit mentionné (équivalent carcasses non émoussées) au point 1 et prévoir le prix de vente par 100 kg de produit (équivalent carcasses non émoussées) de la classe de référence (03) de la catégorie D (vaches), exprimé en euros avec un maximum de 2 décimales. Les offres doivent parvenir au SEP, sous réserve que l'adjudication est ouverte, au plus tard à la date de clôture de la période de présentation des offres expirant à midi, le 22 octobre 2001.

4. Les offres doivent être accompagnées de la preuve d'une constitution d'une garantie et sont à introduire par remise de l'offre écrite au SEP, contre accusé de réception, ou par envoi de l'offre par lettre recommandée à la poste. Dans ce cas, l'offre de vente doit être présentée sous double enveloppe, l'enveloppe intérieure portant les indications suivantes: "Section Cheptel et Viandes Offre de vente de viande bovine Adjudication du 22/10/2001". L'enveloppe extérieure est adressée à

Organisme d'Intervention pour le Grand-Duché de Luxembourg,

Service d'Economie Rurale, Section Cheptel et Viandes, 115, rue de Hollerich L-1741 Luxembourg.

5. Le point de prise en charge des carcasses faisant l'objet de l'offre finalement retenue est à l'adresse suivante:

Centralfood S.à r.l.
Agrocenter
L-7501 Mersch

6. Des informations supplémentaires concernant les modalités d'achat par adjudication ainsi que les formulaires d'offre sont disponibles au SER, section Cheptel et Viandes, 115, rue de Hollerich, L-1741 Luxembourg (tél. : 478 25 85 ou 478 25 73; fax: 49 16 19).

Ministère des Travaux Publics

Administration des Ponts et Chaussées

Service de l'Éclairage Public

Fonds des Routes

Avis d'adjudication publique

Le jeudi, 13 décembre 2001, il sera procédé à 11.00 heures aux bureaux du Service de l'Éclairage Public, 25, rue du Chemin de Fer à L-8037 Bertrange, à l'ouverture de la soumission relative aux:

travaux d'installation d'un éclairage spécifique pour tunnel dans le cadre de la construction du tunnel de Markusberg.

Etendue des travaux:

luminaires de traversée symétriques avec tubes FL
luminaires de balisage
tableaux électriques
câblage sans halogène
chemins à câbles
automates programmables
software et programmation
mesure de l'éclairage

Les cahiers des charges sont à la disposition des intéressés, audit bâtiment les jours ouvrables de 9 à 11.30 heures.

Les cahiers des charges ne seront cependant remis aux intéressés que contre présentation soit d'un certificat émis par l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines, soit du virement bancaire aux comptes CCP 1146-79 ou BCEE 1002/14425 -6 de l'administration précitée, attestant le dépôt d'un cautionnement de 20.000 LUF et remboursable en cas de remise d'une offre valable.

Les soumissions sont à remettre à l'Administration des Ponts et Chaussées-Service de l'Éclairage Public à l'adresse susmentionnée, conformément aux stipulations du cahier général des charges du 2 janvier 1989.

Luxembourg, le 20 octobre 2001.
La Ministre des Travaux Publics
Erna Hennicot-Schoepges

